

## Auxiliaire de puériculture :

- Accueil et prise en charge de l'enfant en accord avec le projet pédagogique et l'équipe en place
- Accompagne l'enfant dans ses apprentissages en proposant des activités pédagogiques adaptées
- Contribue à l'entretien et aux tâches courantes de la structure (désinfection, élaboration du goûter, etc...)
- Prend en charge les besoins psycho-affectif et physique de l'enfant (nursing, soins d'hygiène et de confort...)
- Participe au fonctionnement administratif de la structure (réservations créneaux horaires, encaissements, transmissions...)